

## CONCERTATION PUBLIQUE

### Projet d'Ecopôle ASTER

Du lundi 25 mars au lundi 22 avril 2024

Dans le cadre de son **Projet de Territoire**, Limoges Métropole porte le projet **Ecopôle ASTER – Accélérateur de Solutions pour les Transitions et les Énergies Renouvelables** – situé au lieu-dit Angernaud sur la commune du Palais-sur-Vienne. Ce parc d'activités accueillera des éco-industries liées au développement durable avec deux pôles principaux.

Le projet **Ecopôle ASTER** est né de la volonté d'impulser de nouvelles dynamiques territoriales et l'émergence de nouvelles filières locales en matière d'énergies renouvelables. L'objectif principal est de réunir les conditions nécessaires pour développer des synergies entre des projets de production d'énergie verte et une économie circulaire vertueuse qui pourrait valoriser les productions et coproduits dans leur cycle de fonctionnement.

La création de ce parc d'activités de transition écologique pourrait jouer un rôle important dans l'attractivité du territoire et son rééquilibrage en incitant des entreprises, centres de recherche ou organismes de formation à s'établir sur le territoire de Limoges Métropole afin de bénéficier des synergies qu'il génère.

Aussi, au regard des enjeux et des questionnements qu'un tel projet peut soulever et afin d'associer les habitants à ce projet et pour connaître au mieux leurs besoins et attentes, il est proposé la tenue d'une concertation publique, **du lundi 25 mars au lundi 22 avril 2024 inclus**.

⇒ **Une concertation ouverte à toutes et tous**

**Le dossier de concertation** retracera l'ambition du projet, l'état d'avancement et les options retenues. Il sera mis à disposition du public au siège de Limoges Métropole (19 rue Bernard Palissy à Limoges) et dans les mairies concernées à savoir : Limoges (1 Square Jacques-Chirac), le Palais-sur-Vienne (20 rue Jules Ferry) et Rilhac-Rancon (2 rue du Pérou).

Un registre destiné à recueillir les remarques sera mis à la disposition du public à ces mêmes adresses. De plus, ce dossier est consultable sur le site internet de Limoges Métropole : <https://www.limoges-metropole.fr>

Toute personne intéressée pourra ainsi communiquer ses observations par voie postale à l'adresse suivante : Limoges Métropole – 19 rue Bernard Palissy – 87 031 Limoges CEDEX 1 ou par messagerie électronique à l'adresse suivante : [aster@limoges-metropole.fr](mailto:aster@limoges-metropole.fr)

Deux réunions publiques ouvertes à toutes et à tous auront lieu le jeudi 28 mars 2024 à 18h30 au Palais-sur-Vienne – 9 rue Pierre Mendès au Palais-sur-Vienne (en face de l'école primaire) et le lundi 8 avril 2024 à 18h30 à ESTER Technopole – 1 avenue d'ESTER à Limoges (Salle Hermès).

**À l'issue de la concertation, Limoges Métropole dressera un bilan retraçant l'ensemble des échanges et des avis formulés, ainsi que les pistes explorées pour répondre aux attentes des riverains.**